

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Vilaine amont**

Station de qualité : **04201990**

Station de pompage en amont de
Châteaubourg

Sources de données : Syndicat Mixte des Eaux de la Valière, Syndicat Intercommunal du Bassin versant de Vilaine amont

Cours d'eau : **Vilaine**

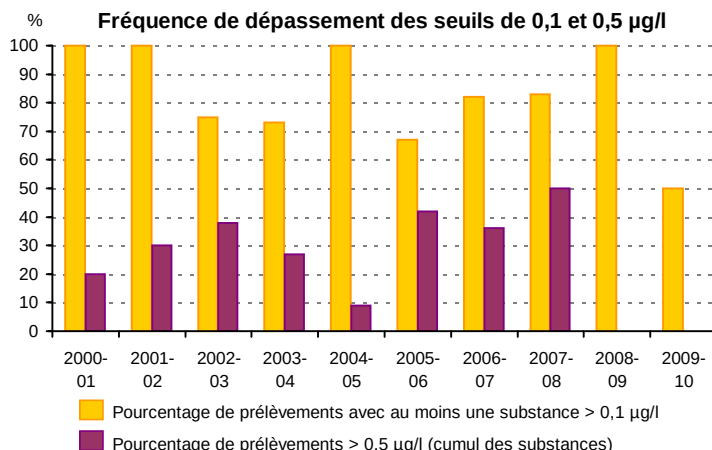
Superficie du territoire d'action : 671 km²

Superficie du bv du cours d'eau : 10500 km²

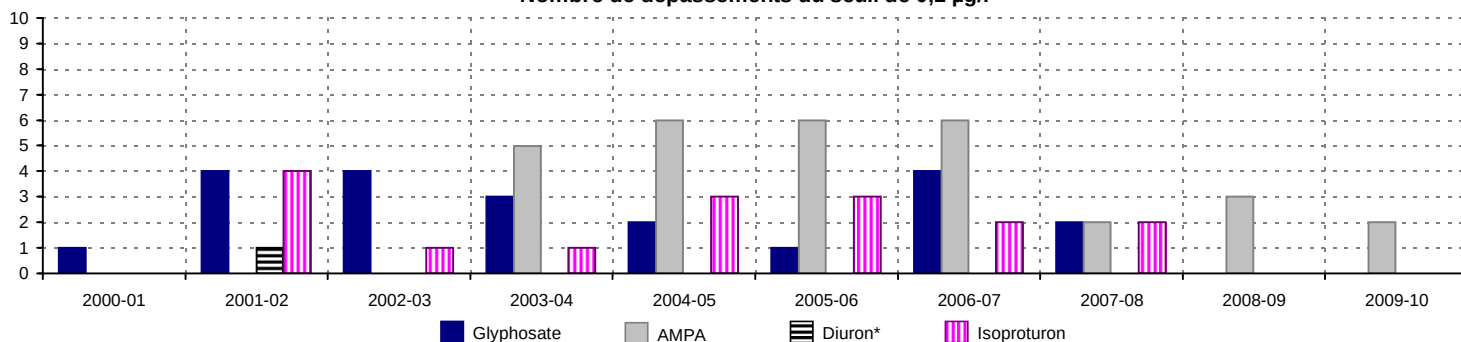
Superficie du bv de la station : 563 km²

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	11	14	14	17	17	17	17	13	5	13
Nb total de substances quantifiées	4	7	11	9	9	9	6	6	2	4
Nb de prélèvements	5	10	8	11	11	12	11	6	3	4
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	5	10	6	8	11	8	9	5	3	2
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	1	3	3	3	1	5	4	3	0	0
Concentration cumulée maximale (µg/l)	0,51	1,35	3,92	2,37	0,66	2,07	1,31	1,58	0,49	0,41
Nb de substances cumulées	3	4	8	2	4	2	3	2	2	1



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	34	29	28	2,3
Isoproturon	24	23	16	1,9
Atrazine*	69	27	19	1
Nicosulfuron	16	1	1	0,95
Glyphosate	51	29	21	0,89
Sulcotrione	16	1	1	0,46
Alachlore*	17	6	2	0,35
Atrazine désopropyl	69	9	2	0,32
Atrazine déséthyl	69	20	6	0,3
Diméthénamide	10	5	3	0,26

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	4	4	2	0,41
Glyphosate	3	1		0,08
Diuron*	3	1		0,02
Diméthénamide	2	1		0,02

• Si la diversité de substances recherchées est relativement stable au cours du suivi, le nombre de prélèvements pris en compte au cours des dernières années hydrologiques a diminué. En effet, les résultats d'analyse par test ELISA du glyphosate et de l'isoproturon obtenus en 2009 et 2010 n'ont pas été pris en compte car cette méthode analytique est jugée moins fiable que celles par chromatographie. Par conséquent, les exploitations des 2 dernières années sont à considérer avec réserve.

• Alors que 10 à 50 % des prélèvements dépassaient 0,5 µg/l en concentrations cumulées les années précédentes, aucun dépassement de ce seuil n'a été observé en 2008-2009 et 2009-2010. La plus forte concentration cumulée atteinte cette dernière année est 0,41 µg/l en juillet pour 1 seule substance quantifiée. Le pourcentage annuel de prélèvements ayant au moins une substance quantifiée à plus de 0,1 µg/l, qui restait compris entre 67 et 100 % depuis 2000-2001, a enregistré en 2009-2010 sa plus faible valeur sur la période étudiée avec 50 % des prélèvements concernés.

• 4 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 4 dans un même échantillon prélevé en juin.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Avec la non prise en compte des résultats d'analyse par test ELISA, aucune donnée n'est disponible pour le glyphosate de décembre 2008 à février 2010, soit une grande partie des années hydrologiques 2008-2009 et 2009-2010. Ceci pourrait expliquer pourquoi aucun dépassement du seuil de 0,1 µg/l n'a été observé ces 2 dernières années, alors que précédemment la fréquence annuelle de dépassement pouvait atteindre 67 %. La plus forte concentration en glyphosate mesurée au cours de la période étudiée est 0,89 µg/l en juin 2003.

L'AMPA est recherché depuis 2003-2004 et a été fréquemment quantifié chaque année, avec des dépassements réguliers des 0,1 µg/l. En 2009-2010, 2 prélèvements sont concernés et la plus forte concentration mesurée est 0,41 µg/l en juillet. Sur l'ensemble du suivi, le maximum atteint est 2,3 µg/l en juillet 2004.

• Diuron* : Après 2 années hydrologiques sans analyses, le diuron* a été recherché de nouveau en 2009-2010. Cette dernière année, il a été quantifié 1 fois, sans dépasser 0,1 µg/l. Au cours de la période étudiée, ce seuil n'a été dépassé qu'à 1 seule occasion, en avril 2002 avec la mesure d'une concentration de 0,16 µg/l.

• Isoproturon : Avec la non prise en compte des résultats d'analyse par test ELISA, aucune donnée n'est disponible pour cette substance en 2009 et 2010. Les années précédentes, les concentrations mesurées ont fréquemment excédé le seuil de 0,1 µg/l (fréquence globale de dépassement de 67 %) et la concentration maximale atteinte est 1,9 µg/l en février 2006.

• L'autre substance quantifiée en 2009-2010, à moins de 0,1µg/l, est la diméthénamide (herbicide sélectif du maïs).

• Si l'on se réfère aux résultats obtenus avant 2008-2009, ceux-ci témoignent d'une situation préoccupante quant à la contamination de la partie amont du bassin versant de la Vilaine par les pesticides, notamment au regard des concentrations mesurées et des dépassements de seuils récurrents qui en découlent.